

APPEL DE PROPOSITIONS

SOUTIEN FINANCIER POUR LE DÉMARRAGE D'UN PROJET DE RECHERCHE ÉVALUATIVE

CONCOURS AUTOMNE 2022- HIVER 2023

Aperçu	
Valeur et durée du financement :	35 000 \$ / 1 ou 2 ans
Lettre d'intention (éliminatoire) :	15 décembre 2022
Annonce des résultats :	Semaine du 19 décembre 2022
Demande de financement (projet détaillé) :	30 janvier 2023
Annonce des résultats :	20 février 2023

MISE EN CONTEXTE

La nécessité d'évaluer des instruments, interventions, approches, programmes et politiques publiques n'est plus à démontrer, puisque cela permet notamment de soutenir les milieux de pratique. Or, les grands fonds de recherche sont peu enclins à financer la recherche évaluative et c'est pourquoi l'IUJD offre un financement dans ce champ de recherche.

OBJECTIFS ET BESOINS

L'objectif général du programme de Soutien financier à la recherche évaluative de l'Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal est d'optimiser les résultats obtenus auprès des jeunes en difficulté et de leur famille par la mise à l'épreuve de divers instruments, interventions, approches, programmes et politiques publiques qui sont mis de l'avant en matière de services sociaux ou de santé mentale.

Les propositions déposées dans le cadre de cet appel devront permettre d'engendrer des connaissances scientifiques offrant un éclairage quant aux orientations à prendre ou aux actions à entreprendre afin d'adapter ou de mettre en œuvre des dispositifs existants. Ainsi, les propositions doivent être axées sur des activités de recherche et non sur le développement de nouveaux dispositifs. Est entendu par dispositif tout outil clinique, système informatique clinico administratif, intervention, approche, programme ou politique publique élaboré dans la quête des services et des soins offerts aux jeunes en difficulté et à leur famille.

À titre d'exemple et de manière non exclusive, les activités de recherche proposées peuvent consister à :

- Évaluer l'évaluabilité d'une pratique innovante afin d'établir la faisabilité d'une évaluation formelle;
- Valider la fidélité et la validité d'un outil clinique;
- Exploiter des données administratives et cliniques afin de développer des indicateurs de performance clinique;
- Évaluer l'implantation et la mise en œuvre d'une intervention, d'un programme, d'une approche ou d'une politique publique telle que prévue;
- Évaluer les effets d'une intervention, d'un programme, d'une approche ou d'une politique publique, c'est-à-dire examiner dans quelle mesure les résultats attendus ont été atteints;
- Évaluer l'efficacité d'une intervention, d'un programme, d'une approche ou d'une pratique publique), c'est-à-dire examiner le rapport entre les résultats obtenus et les coûts engendrés.

Ce programme vise à appuyer la recherche évaluative de qualité dans les domaines de connaissances et d'expertise de l'IUJD.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Le projet proposé est porté par un.e chercheur.euse régulier.ère de l'IUJD (chercheur.euse d'établissement ou chercheur.e universitaire) ou qui s'engage à le devenir.
- Le projet de recherche s'inscrit pleinement dans la programmation scientifique de l'IUJD.

ATOUT

- Le projet proposé permet de créer au moins une nouvelle collaboration avec une ou des personnes membres de l'infrastructure.

CONDITIONS DU CONCOURS ET DU FINANCEMENT

Le montant prévu pour le financement est de 35 000 \$ sur un ou deux ans, dont au moins 21 000 \$ sont destinés à **soutenir les étudiants de 2^e ou de 3^e cycles**, préférablement sous forme de bourse, sinon de salaire. Le non-respect de ces conditions entraîne le rejet de la proposition.

La période de financement est établie du 22 février 2023 au 28 février 2024 (ou 2025 pour les projets qui s'étalent sur deux ans).

Un premier versement de 30 % du financement (10 500 \$) est livré au moment de l'attribution. Un deuxième versement de 60 % (24 500 \$) du financement est livré à la réception de l'approbation éthique pour réaliser le projet de recherche à même le financement attribué.

Les portions du financement sont versées sur réception de factures et des livrables mentionnés ci-haut¹.

PRÉSENTATION D'UNE PROPOSITION - LETTRE D'INTENTION (ÉLIMINATOIRE)

Les personnes intéressées par l'opportunité de financement offerte dans le présent concours doivent remplir le formulaire de la lettre d'intention (longueur maximale de 3 pages). La lettre d'intention est une étape éliminatoire et elle est munie d'un **seuil global de passage à 70 %**. Les critères d'évaluation pour les lettres d'intention sont les suivants :

Critères	Indicateurs	Pondération
Qualité et originalité du projet	✓ Adéquation du projet aux objectifs et besoins exprimés dans l'appel de propositions	50 points
	✓ Clarté de la problématique ou de la question de recherche	
	✓ Pertinence de la recherche évaluative pour aborder la problématique ou répondre à la question.	
Candidats	✓ Expérience des candidats dans le domaine de recherche identifié et avec les méthodologies proposées	25 points
	✓ Développement de nouveaux liens de collaboration entre les membres de l'IUJD	
	✓ Implication d'étudiants dans le projet	
Retombées anticipées	✓ Mesure dans laquelle la proposition traite d'un domaine où il y a des besoins importants	15 points
	✓ Mesure dans laquelle les retombées concrètes sur les usagers sont définies.	
	✓ Mesure dans laquelle les autres utilisateurs de connaissances sont clairement identifiés	
	✓ Mesure dans laquelle une publication scientifique est clairement envisageable	
Réalisme de l'échéancier	✓ Calendrier réaliste des activités de recherche	10 points

PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE DE FINANCEMENT

Les candidatures retenues à l'étape de l'évaluation de la lettre d'intention sont invitées à déposer une demande de financement complète (longueur maximale de 6 pages). Pour ce faire, elles doivent remplir le formulaire prévu à cette fin et qui leur sera éventuellement acheminé.

¹ Les transferts de fonds inter-établissements ne sont pas recommandés en raison des frais indirects de recherche qu'ils engendrent.

L'évaluation des demandes est munie d'un seuil global de passage à 70 %. Les critères d'évaluation pour les demandes de financement sont les suivants :

Critères	Indicateurs	Pondération
Qualité et originalité du projet	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Clarté de la problématique, pertinence scientifique ou sociale et précision des objectifs poursuivis ✓ Démonstration du partenariat et de l'engagement des décideurs, professionnels ou usagers dans le projet ✓ Rigueur et justification de l'approche méthodologique dans le traitement et l'analyse des données ✓ Réalisme du calendrier de réalisation, des prévisions budgétaires, de la faisabilité 	50 points
Candidats	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Qualité des expériences et des réalisations des membres de l'équipe (partenariats, subventions, encadrement d'étudiants, publications, etc.) ✓ Répartition claire des rôles entre les membres de l'équipe et les usagers 	20 points
Retombées anticipées	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Contribution significative et originale au développement des connaissances ou à l'amélioration des pratiques et politiques 	10 points
Diffusion et transfert des connaissances	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Qualité de la stratégie de diffusion et de transfert des connaissances auprès des utilisateurs potentiels des résultats de la recherche ✓ Qualité du plan de publication ou communication dans le milieu académique 	10 points
Éthique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Démonstration des moyens pris pour répondre aux standards reconnus d'éthique de la recherche. 	10 points

ENGAGEMENTS DU RÉCIPiendaIRE

- Mentionner le soutien financier accordé par l'IUJD dans toute activité de diffusion ou de transfert des connaissances émanant du projet financé.
- Informer l'IUJD de toute activité de diffusion et de transfert des connaissances ayant été réalisée dans le cadre du projet financé et fournir une copie des communications, publications et de toute autre œuvre qui en émanent.

POUR PRÉSENTER UNE PROPOSITION - LETTRE D'INTENTION

Les personnes intéressées doivent fournir les documents suivants pour constituer un dossier complet :

- Le formulaire de lettre d'intention (éliminatoire) prévu à cette fin;
- Un CV (format FRQSC, FRQS, IRSC ou CRSH) du ou de la candidat.e principal.e.

Date limite : le 15 décembre 2022

Les décisions seront transmises **au courant la semaine du 19 décembre.**

POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE DE FINANCEMENT

Les candidat.e.s dont la lettre d'intention a été retenue doivent fournir les documents suivants pour constituer un dossier complet :

- Le formulaire de demande de financement prévu à cette fin;
- Le CV des cochercheur.e.s (format FRQSC, FRQS, IRSC, CRSH) et des collaborateurs ou collaboratrices (format abrégé, le cas échéant);

Date limite : 30 janvier 2023

Les décisions seront transmises **le 20 février 2023.**

Les lettres d'intention et les demandes de financement doivent être envoyées par courriel
l'attention de Véronique Noël au : iu-jd.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca.